

## L'apprentissage est dans les gènes de Macoretz

Chez ce constructeur de maisons habitué à l'innovation, un salarié sur dix est un apprenti ! Une politique volontariste pour réussir la transmission des savoirs.

### Témoignages

Sur 192 salariés, 20 sont des apprentis. 10 % de l'effectif. En à peine trente ans, Macoretz scop a formé 110 professionnels, du CAP au master en passant par les bac pro, BTS ou licences pro. Les chiffres suffiraient presque à dire tout l'intérêt que l'entreprise générale du bâtiment de Saint-Père-en-Retz porte à la formation, mais ce sont les hommes qui en parlent le mieux. « Notre savoir-faire de base, c'est le travail manuel, alors on a forcément l'apprentissage dans nos gènes », rappelle le PDG, Serge Boureau. À l'origine de Macoretz, en 1986, un maçon, un charpentier, un menuisier et un ébéniste, tous issus de l'apprentissage... Aujourd'hui, le constructeur de maisons, en briques, à ossature bois ou basse consommation, a élargi sa gamme à l'agencement et la rénovation intérieure. Malgré les bourrasques qui ont secoué l'apprentissage – manque de lisibilité des aides, réglementation tatillonne pour l'emploi de mineurs... – le cap ne varie pas. Et pour que ça marche, la coopérative se donne les moyens. Valentin Geray, 21 ans, qui prépare un BTS de responsable de chantier, en témoigne. Le jeune homme a roulé sa bosse avant d'arriver ici : « L'entreprise est conséquente et on a les moyens d'apprendre. Matériel, ambiance, encadrement, c'est vraiment confortable. Et côté sécurité, c'est nickel. Mon tuteur est très à cheval là-dessus. »



### Une charte interne

La coopérative a inscrit cette politique volontariste dans sa charte et créé une commission « apprentis » qui anime toute la démarche de formation. Aurélie Perrais, chargée des ressources humaines, en détaille les principales attributions : « L'accompagnement comprend le suivi des recrutements, une réunion de rentrée avec jeunes, parents, tuteurs et CFA, des entretiens individuels et la formation des nouveaux tuteurs. » Sur ce dernier point, Macoretz a poussé loin la mécanique. Elle a mis en place une analyse de la pratique professionnelle afin que les tuteurs soient « outillés » pour « expliquer, montrer et mettre l'apprenti en situation de faire », explique Sullivan Mellerin. Aujourd'hui directeur d'activités de Macoretz Construction, cet

ancien apprenti est lui-même passé par le terrain comme responsable de chantier puis commercial, formant et encadrant des jeunes. « Tout au long de notre vie professionnelle, on est amené à évoluer, rappelle-t-il. La montée en compétences, ça ne s'improvise pas. » Jamais avare d'innovation sociale, l'entreprise s'apprête d'ailleurs à signer une première convention avec les CFA pour l'échange d'apprentis avec d'autres entreprises du territoire. Cet accompagnement puissance dix, Serge Boureau le justifie : « La transmission de savoirs, ça demande du temps. Chez nous, on le prend. On ne peut pas vouloir dispenser une formation de qualité sans mettre les moyens pour que les jeunes avancent. » C'est parfois de belle façon, comme avec la médaille d'or obtenue en carrelage par Thomas Landreau aux finales internationales des métiers, en août dernier, à São Paulo. Une fierté qui valorise l'apprentissage. Et toute l'entreprise coopérative.

Édith GESLIN.

## Les Pays de la Loire, 4e région pour l'apprentissage

### 27 069

Il y a 27 069 apprentis dans les Pays de la Loire. Un chiffre en légère hausse par rapport à fin 2014, quand on en comptait 26 700 (le nombre le plus bas depuis 15 ans). Les formations supérieures (de niveau I et II, licence, master, diplôme d'ingénieur) continuent à accueillir un nombre croissant de jeunes, alors que les autres niveaux accusent une forte baisse, particulièrement pour le CAP, le brevet et le bac professionnels.



Landreau (photo), apprenti à Macoretz (lire ci-dessus), est monté sur la première marche du podium en carrelage. Bastien Le Naour a ravi la médaille d'argent en maintenance des matériels. Axel Mellerin a décroché le bronze en charpente. Sources académie de Nantes, conseil régional, Éducation nationale

69 % contre 56 %.

### 4e région pour l'apprentissage

Les Pays de la Loire ont une forte tradition d'apprentissage, mais n'échappent pas à la chute du nombre d'apprentis. Pour autant, au regard de la population active, la région se maintient en quatrième position des régions pour le nombre de jeunes formés. Le poids de l'apprentissage dans l'ensemble des formations du second cycle professionnel reste supérieur à la moyenne nationale, 31,3 % contre 26,4 % en France.

### Bonne insertion

Selon une étude du rectorat de Nantes, l'apprentissage reste une voie favorisant l'entrée des jeunes sur le marché du travail. En 2014, dans l'académie, le taux d'emploi, sept mois après la fin de leur apprentissage, reste nettement supérieur à celui des sortants d'un second cycle professionnel en lycée. Il est de

### 62 sections de plus

À la rentrée 2015, 50 nouvelles formations ont ouvert. Pour la rentrée 2016, la carte régionale prévoit l'ouverture de 81 nouvelles sections, 62 en centres de formation, 22 sous statut scolaire. Depuis le 1er juin 2015, la Région prend à sa charge le coût pour les entreprises de moins de onze salariés de la rémunération et des charges sociales pour l'embauche d'un apprenti mineur (4 416 € par an). Pour les entreprises de moins de 250 salariés, une aide régionale de 1 000 € est versée pour une première ou une nouvelle embauche.

### Olympiades des métiers

La région s'y distingue toujours depuis une dizaine d'années. Une nouvelle fois, aux Olympiades internationales des métiers, à Sao Paulo, les Pays de la Loire ont brillé en raflant trois des neuf médailles françaises. Thomas